

NOTE D'INFORMATION DRH-2026-05

Aux étudiants en soins infirmiers entrant en 3^{ème} année de formation

La Direction des Ressources Humaines du **Centre Hospitalier Anancy Genevois (CHANGE)** et du **Centre Hospitalier du Pays de Gex (CHPG)** souhaite informer les étudiants infirmiers entamant leur **3^{ème} année d'études (promotion 2026/2027)** qu'ils peuvent bénéficier de différents dispositifs leur permettant d'être soutenus financièrement pendant cette dernière année, puis de prendre un poste au CHANGE ou au CHPG après l'obtention de leur diplôme, sous la forme d'un **engagement de servir**.

ALLOCATION D'ÉTUDES

1 200 € nets / mois

Services de psychiatrie et de gériatrie

1 000 € nets / mois

Autres services

Versée sur **10 mois** par le CHANGE et le CHPG • Imposable au titre de l'Impôt sur le Revenu

ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

En contrepartie de l'attribution de cette allocation, l'étudiant s'engage (*signature d'un contrat d'engagement*) à occuper un poste au CHANGE ou au CHPG dès l'obtention de son diplôme, pour une durée de **18 mois**.

Composition du dossier de candidature

- 1 Lettre de motivation sur la demande de financement
- 2 Curriculum Vitae
- 3 Éléments du dossier scolaire (évaluations et appréciations de stage)

 **DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES**

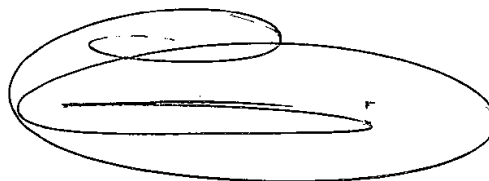
09 juin 2026

(délai de rigueur)

Adresses d'envoi des candidatures

POUR LE CHANGE	POUR LE CHPG
<p>Service des Ressources Humaines</p> <p>✉ ccampoy@ch-annecygenevois.fr 04 50 63 68 43</p> <p>✉ ds.secr@ch-annecygenevois.fr 04 50 63 62 97</p>	<p>Service des Ressources Humaines</p> <p>✉ gex.drh@ch-paysdegex.fr 04 50 40 38 02</p>

La Directrice des Ressources Humaines



Caroline TREINS